

# Salon Patrimoine et Chemins

PAS A PAS Nº16

Association loi de 1901 enregistrée à la S.P. d'Aix-en-Provence n° W 13100 7940 Maison de la Vie Associative 55, rue André Marie Ampère 13300 Salon de Provence

salon.patrimoine.chemins@gmail.com
<u>Site</u>: www.salonpatrimoineetchemins.fr
Facebook: www.facebook.com/SalonPatrimoine/

Bulletin gratuit N°16 - Septembre 2020

Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel comme facteur d'amélioration du cadre de vie

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Étrange début d'année que ce premier semestre 2020. Notre assemblée générale en janvier, la visite guidée de la base aé-



rienne en février sans toutefois pouvoir assister au décollage de la Patrouille de France en raison d'un violent mistral. Et la crise sanitaire du Covid 19 est arrivée stoppant net tout notre programme. Nous avons vécu et vivons toujours une situation pour le moins inédite

qui nous a contraints à annuler toutes nos activités, même celles de juin que nous pensions pouvoir maintenir. Nous

avons seulement pu réaliser notre traditionnelle soirée pique nique de début d'été à la borie des Manières. Un heureux moment de convivialité très apprécié par les participants plus nombreux encore cette année. Sans doute le besoin de se retrouver et partager, sans masque.



Etrange période. Plusieurs mois durant lesquels tout était incertain, souvent incohérent. Du jour au lendemain, on nous disait tout et son contraire. Ne portez pas de masque c'est inutile, nous sommes en guerre, restez chez vous. Nous avons



applaudi le soir à nos fenêtres. Durant de longues semaines, sans mot dire, nous avons accepté de vivre confinés. Tout s'est arrêté, pas de révolte, rien. Tous les soirs, nous entendions la litanie du nombre de nouveaux cas, de malades en réanimation, de patients décédés. Nous avons entendu un grand nombre de per-

sonnalités, d'experts aux avis divergents tentant de nous rassurer en nous affirmant que la situation était sous contrôle. Sans parler de la polémique au sujet de la thérapeutique proposée par notre Professeur marseillais. Certains ont pris peur et sont restés cloîtrés, d'autres plus optimistes ont su réagir et conserver un minimum d'activités pour se maintenir en forme. Chose curieuse et amusante, nous avons appris à rédiger pour nous-mêmes, chaque jour un document nous autorisant une sortie valablement motivée.

Puis avec le déconfinement, l'été est arrivé. Avec lui une forme habituelle d'insouciance qui nous a plus ou moins fait oublier ces mois difficiles d'isolement ou d'enfermement. Et doucement la vie semble reprendre son cours. Nous voici en septembre et malgré le port devenu obligatoire du masque, malgré les multiples difficultés engendrées par la crise sanitaire qui se poursuit, nous tentons de reprendre nos activités.

En début de ce mois nous avons pu tenir notre stand lors du traditionnel forum des associations. Malgré la crise sanitaire et les mesures de distanciation, que je me refuse de qualifier de sociales, nous avons comme chaque année



rencontré de nombreux salonais dont certains viendront probablement nous rejoindre. Et le cycle de nos conférences a pu reprendre à l'Espace Charles Trenet ainsi que la sortie au Frioul très appréciée par les 35 inscrits.

Nous devions participer samedi 19 et dimanche 20 aux Journées Européennes du Patrimoine. Un arrêté préfectoral vient d'annuler cette manifestation dans toutes les communes de notre département.

Quoiqu'il en soit nous maintiendrons notre agenda en respectant les exigences administratives qui nous sont imposées. Nous vous tiendrons informés des modifications de programmation au fur et à mesure des directives promulguées par les pouvoirs publics.

Au plaisir de vous retrouver prochainement

Yves Deroubaix

# RAYMOND BERENGER V Un personnage à redécouvrir

# Magali Vialaron-Allègre

Premier comte de Provence et de Forcalquier, Raymond Bérenger V (vers 1196 ou 1209 ? - 1245), héritier d'un ensemble territorial disparate dont il a su faire un Etat souverain et que certains¹ même considèrent comme « l'inventeur de la Provence », n'a pourtant guère laissé de traces dans la mémoire collective. C'est le Roi René (1434-1480), prince angevin, qui trône en majesté sur le cours Mirabeau à Aix et c'est la Reine Jeanne (1343-1382) qui, avec seulement six mois passés en Provence de janvier à juillet 1348, a bénéficié de la ferveur populaire. Encensée par Mistral, celle qui a eu un destin tragique a donné son nom à bon nombre de châteaux, palais, ponts et tours construits bien avant ou bien après son séjour en Provence, alors que Bérenger V a été totalement oublié. Qui se souvient aujourd'hui qu'en favorisant l'essor de l'île de Saint Giniès (avec les pêcheries), il a permis l'émergence de Martigues et qu'il a fondé Barcelonnette ? Afin de réparer quelque peu cette injustice nous vous proposons de mieux connaître ce prince catalan et provençal.



En ce mois de novembre 1216, c'est un jeune adolescent escorté par des chevaliers provençaux venus l'arracher à son exil aragonais qui, en pleine nuit, s'apprête à quitter le port catalan de Salou pour rejoindre les rives du Comté de Provence. Raymond Bérenger V est un prince catalan par son père, Alphonse II comte de Provence (1195-1209) et provençal par sa mère Gersande de Sabran, comtesse de Forcalquier. A la mort de son père en 1209, le tout jeune Raymond Bérenger sera placé sous la tutelle de ses oncles, Pierre II roi d'Aragon, puis de Sanche qui le confieront à la garde des chevaliers du Temple, à l'abri des puissantes murailles du château de Monzon (aux confins de l'Aragon et de la Catalogne). C'est à sa mère et à ses partisans (dont Pierre Augier) qu'il devra son retour en Provence. Mais ce n'est pas un comté uni qui l'attend. Raymond Bérenger va devoir compter avec des puissances locales, les grandes familles nobles, les évêques et les nouveaux pouvoirs urbains, sans oublier les prétentions de son cousin Guillaume de Sabran, sur le comté de Forcalquier. Si les revendications des grands seigneurs sont d'origine aristocratique et féodale, celles des communes sont principalement présentées par la bourgeoisie naissante.

#### Un prince législateur

Ses droits héréditaires ont fait de Raymond Bérenger V le premier « comte de Provence et de Forcalquier ». C'est sous son règne que cette région autrefois partagée entre de multiples pouvoirs locaux (comte de Provence, marquis de Provence ou de Venaissin, comte de Forcalquier) va commencer à constituer un ensemble politique cohérent. Pour tenter de gérer au mieux ce pays, Raymond Bérenger va se servir des structures mises en place par ses prédécesseurs, essentiellement son grand-père Alphonse 1er (1137-1196). Aidé d'un juge mage, il va pouvoir arbitrer les conflits et surtout s'appuyer sur des sortes de gouverneurs appelés bailes. Il va diviser le pays en grandes circonscriptions administratives avec l'aide du haut clergé et pouvoir ainsi mieux contrôler ses terres et en assurer une relative cohérence. Grâce à son entourage de juristes (dont Romée de Villeneuve) et d'évêques, il sera l'artisan d'une restauration de l'autorité publique face aux gouvernements urbains et à certaines familles de l'aristocratie provençale. Chartes et privilèges accordés aux villes et statuts de judicature définissant un code de procédure et de droit civil pénal vont faire de ce pays un véritable Etat². Raymond Bérenger va rompre avec le passé catalan de la Provence mais aussi avec l'empire germanique de Frédéric II. La Provence que va connaître ses successeurs sera un Etat souverain enfin débarrassé d'un remuant voisin (le comte de Toulouse disparaît en 1249, ses héritiers, sa fille Jeanne et son gendre Alphonse de Poitiers s'éteignent sans postérité en 1271), et flanqué de territoires pontificaux (avec la prise de possession par le pape en 1274 du Comtat Venaissin)³.

# Aix, pour capitale

C'est en 1218 que Raymond Bérenger va prendre possession de son palais comtal à Aix, carrefour de routes terrestres et impor-



tant lieu de transit et d'échanges, devenu depuis 1180, capitale du comté au détriment d'Arles. En effet, dès le XIIème siècle, les comtes catalans vont décider d'installer leur pouvoir à Aix, sur l'ancienne porte d'Italie (aujourd'hui, place des Prêcheurs), en réunissant trois vestiges romains : deux tours et un mausolée dont ils vont faire une forteresse. Ils vont par la suite aménager ce fortin en construisant un complexe palatial, entre les tours de la porte romaine (devenues tours du trésor et tour du chaperon) et le mausolée (devenu tour de l'Horloge). En 1227, Raymond Bérenger y installe le siège de son gouvernement. A partir de cette date la ville comtale va s'entourer d'un rempart, un chemin la séparant du Bourg Saint-Sauveur (origine de la ville antique) ceint de ses propres murailles,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pécout Thierry « Raymond Bérenger, l'invention de la Provence », Perrin, 2004

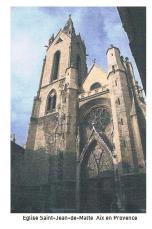
<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Duchêne Roger « La Provence devient française –536 -1789 », Fayard 1986, page 36

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pécout Thierry, Op.cit . p 292

tandis qu'à l'ouest, la ville des Tours reste une entité urbaine distincte. De ce palais composite, que les différents comtes de Provence vont au fur et à mesure embellir et qui deviendra par la suite (en 1501) le siège du Parlement de Provence, il ne reste plus rien aujourd'hui.

Prince cultivé, Raymond Bérenger sera également un comte troubadour dans la tradition déjà très en vogue à la cour de son grand-père Alphonse 1er. Il va permettre à sa capitale d'avoir un véritable rayonnement culturel qu'elle ne retrouvera que deux siècles plus tard avec le célèbre Roy René.

Dans son testament en 1238, Raymond Bérenger précise qu'il a choisi pour lieu de sépulture la chapelle de la commanderie des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem, où il a déjà fait installer la tombe de son père Alphonse II, auparavant inhumé dans l'église St Jean de Marseille. C'est son gendre et successeur Charles d'Anjou qui va, entre 1272 et 1277, agrandir la chapelle devenue église St Jean de Malte de façon à pouvoir accueillir le mausolée de la dynastie des Comtes de Provence (dont il ne reste presque plus rien aujourd'hui). Ce sera l'une des premières églises gothiques de Provence.



# Des mariages royaux

En 1219, Raymond Bérenger V va épouser, par la volonté de sa mère Gersande de Sabran, la fille de l'une des plus ambitieuses familles de l'époque, Béatrix de Savoie. Ce mariage s'est avéré fécond puisqu'ils ont eu cinq enfants : un garçon mort en bas âge (inhumé à l'église St Jean de Malte) et quatre filles. L'aînée Marguerite (1221-1295) va épouser Louis IX, le roi de France en mai 1234 et donnera à son époux une nombreuse progéniture. Elle sera reine de France de 1234 à 1270. La deuxième, Eléonore (1222-1291), en épousant en 1236 Henri III Plantagenêt, deviendra reine d'Angleterre (1236-1272). La troisième Sancie (1225-1261) sera comtesse de Cornouailles par son mariage en 1243 avec Richard de Cornouailles qui sera roi des Romains de 1257 à 1272.

Enfin la quatrième Béatrix (1231-1267), héritière du comté de Provence, n'épousera Charles de France qu'après la mort de son père survenue en 1245. Nombreux sont ses prétendants mais sa mère Béatrix et Blanche de Castille ont négocié son mariage avec le frère de Louis IX, Charles qui va recevoir en apanage l'Anjou et le Maine. Le mariage est célébré le 31 janvier 1246 en la cathédrale St Sauveur d'Aix. En septembre 1265, Béatrix rejoint Charles d'Anjou dans ses nouvelles terres de Sicile et sera couronnée reine le 29 janvier 1266, à Rome par le pape Clément IV.

Avec cette famille angevine, la Provence sera désormais gouvernée depuis Naples, perdant ainsi l'autonomie qu'avait réussi à lui donner Raymond Bérenger V, dont la mémoire sera quelque peu occultée par celle de ses quatre filles, toutes reines, dont la légende dorée a été largement popularisée dans une abondante historiographie provençale<sup>4</sup>.

# LES RUES DE NOTRE VILLE : La rue Beauvezet

Carriero Pèire Roux de Bèu-Vesé - Viguier de Saloun en 1560

# **Alain Moutet**



Dans le centre Historique de Salon de Provence se trouve une rue qui rappelle une sédition entremêlant symboles agraires et défense de la croix. C'est une petite rue qui débute au bas de la rue de l'Horloge pour se terminer à l'angle des rues du Bourg Neuf et de la rue Nostradamus.

La France connaît au XVIème siècle une fracture religieuse : dès les années 1520, grâce à l'imprimerie, la diffusion des idées et des écrits de Martin LUTHER et l'émergence du protestantisme ont été facilitées. Le protestantisme français se fixe après 1540 sur le modèle proposé par Jean Calvin. Son développement se poursuit malgré la répression de plus en plus constante du pouvoir royal et de l'Eglise catholique. L'opposition entre catholiques et protestants se transforme en conflits armés dans les années 1560. Denis CROUZET, historien, s'attache à montrer

dans « Les guerriers de Dieu » en 1990 comment les peurs eschatologiques, liées à la croyance en une proche fin du monde, ont pu mener dans les années 1560 à une « violence de la possession divine » cherchant à réinstaurer la pureté du royaume.

**Le 1**<sup>er</sup> **mai 1560,** Salon est le théâtre d'une sédition qui entremêle les symboles agraires et la défense de la croix.

Tout avait commencé lorsque les partisans du nouveau culte avaient introduit à Salon des chansons luthériennes qu'ils faisaient chanter par les enfants dans les rues et sur les promenades publiques.

Il semble bien que ce n'était pas seulement la religion qui divisait les Salonais de cette époque, mais, au moins tout autant, quelques remous de politique. Il s'agissait en effet, pour quelques-uns, de conquérir le pouvoir de la Communauté en s'appuyant sur les paysans tandis que nobles et bourgeois, luthériens et suspects, se refusaient à tout partage.

La population de la ville et de ses environs, essentiellement des vignerons appelés les Cabans (foncièrement catholiques et nommés ainsi à cause de leurs manteaux d'hiver à manches

Parmi les ouvrages les plus connus: Monnier Thyde « La Ferme des quatre reines », Plon 1963 et De Carolis Patrick « Les demoiselles de Provence », Plon 2005

longues et capuchons en cadis gris), s'assemble sur le cours,

depuis la place Bourgneuf jusqu'à celle des Arbres (actuelle place Crousillat) en criant « Vive la religion! A bas les luthériens / Vive les Cabans! ». Sous la conduite de leur meneur Louis Villemin dit Curnier, natif de Salon, ils allèrent appréhender les gens qu'ils soupçonnaient d'hérésie et commencèrent à les conduire aux prisons du château à coups de bâton. Toutes les fenêtres des maisons



de la ville furent garnies de lumières afin d'éclairer les émeutiers qui ne cessaient d'aller et venir dans les rues.

Pierre ROUX Seigneur de BEAUVEZET, officier public (Viguier) et sympathique des idées nouvelles, tente de s'emparer d'un des meneurs pour le conduire en prison ; il est aussitôt pris à partie et doit se réfugier dans une boutique proche de la place des Arbres et de sa fontaine où les Salonais se réunissent les dimanches et jours fériés. Les Cabans entassent alors de la paille et des sarments dans le but de mettre le feu à sa retraite. Beauvezet, pour éviter de brûler vif, jette son bâton en signe de démission. La foule se précipite alors chez le catholique Antoine

de Gardes qui accepte la viguerie (juridiction administrative médiévale dans le sud de la France et en Catalogne). C'est un juge local dont les compétences varient du juge de Cour d'assises à celui de juge de paix rural.

L'émeute durera cinq jours si l'on en croit César de Nostredame (fils de Michel de Nostredame dit Nostradamus).

César de Nostredame écrivit : «...Aussitôt, le bruit croît, court et vole par toute la ville et, passant d'oreille en oreille et de langue en langue, fait savoir tumultuairement qu'on a tué et assassiné le premier Consul et que les luthériens en sont les auteurs, pour s'emparer de la ville. A ce heurt, se levèrent les Cabans avec plus de forcènerie et d'insolence que devant ; vont comme bêtes sauvages et hurlantes, écumant comme sangliers, avec armes, cris félons et sanglantes menaces de raser les maisons luthériennes et passer au fil de l'épée tous les suspects... »

Même si Nostradamus n'était pas entièrement favorable aux Huguenots, il est certain que les habitants de Salon-de-Provence le regardaient comme un suspect en raison de ses prédictions et de son activité d'astrologue et le considéraient comme un luthérien probable mais le doute le protégea de la vindicte populaire.

# L' AUBERGINE

# « Synonyme de soleil et régions méditerranéennes »

# **Albert Bertero**

# Un fruit est aussi un légume.

L'aubergine est un des fruits ou légumes largement consommé par l'homme.



Le débat ne permet pas de mettre tout le monde d'accord, convenons que le fruit est toujours le produit d'une fleur, l'aubergine est bien un fruit, mais non ?

D'un point de vue gustatif, le critère botanique entre fruits et légumes n'a rien à voir avec la formation. Le seul critère est le goût : le fruit est perçu comme un produit sucré, savoureux et agréable, alors que le légume est salé,

amer, âpre et rarement neutre. Admettons que de nombreux produits cultivés par les maraîchers et que la botanique définit strictement comme étant des fruits sont appelés légumes et utilisés en tant que tels dans nos cuisines. Garde, fruits et légumes peuvent être toxiques, dangereux voir mortels.

#### Nom scientifique (Solanum melongena)

Les premières cultures de l'aubergine remontent bien avant notre ère, elle apparaît dès l'Antiquité en Chine.

Les marchands arabes et persans rencontrent l'aubergine lors de leurs pérégrinations en Inde et en Asie Centrale. Entre autres épices les grands voyageurs ramènent dans leurs bagages ce petit trésor. L'aubergine gagne tout le monde Arabe. L'Espagne, que les musulmans vont envahir à partir de 711 sera le premier pays européen qui la récoltera.

Son nom d'origine arabe, passe du Catalan « alberginia » au

Français « aubergine »

De l'Espagne vers l'Italie la « melenzana » arrive dans nos assiettes. Produit typique de la cuisine du sud de l'Italie, ce fruit légume arrive en Provence et dans le comté de Nice. Il faut bien imaginer que la plante réclame pour produire, une température ambiante douce au printemps ce qui assurera une belle production durant tout l'été jusqu'en début du mois d'octobre. L'aubergine reste avant tout un légume méditerranéen.

Un temps jugé impropre à la consommation, l'aubergine nécessite une préparation appropriée et maîtrisée pour être consommée

Aujourd'hui, la culture et les croisements de l'aubergine ont permis d'en améliorer la résistance et la saveur, loin de la grande amertume des premières variétés. L'aubergine est soumise aux aléas de la nature, maladies et petits ravageurs qui peuvent en perturber la croissance.

# Les différentes variétés d'aubergine

Trois pays en Europe sont de gros producteurs d'aubergines L'Espagne, l'Italie, et la Grèce. En France, la production se trouve principalement en région PACA.



De toutes les variétés, nous retiendrons, la Dourga

(blanche), la Bianca, la Zebrina. La Barbatane ou violette se trouve avoir été la première cultivée en France, la plus connue, robe pourpre, de forme allongée, à chair épaisse. Penchez vous sur les étals, discutez avec votre primeurs, vous découvrirez les noms et les secrets de ces merveilles.

#### La choisir

Notre belle se trouve très peu calorique, mais lors de sa cuisson l'aubergine absorbe beaucoup d'huile. Elle peut donc se révéler bien grasse, un inconvénient vite oublié quand nous savons que l'aubergine contient, entre autres antioxydants, un bon nombre de vitamines et minéraux. Riche en fibres, elle facilite également le transit intestinal. Favorisez une aubergine à peine sortie du champ et ferme. Une belle couleur brillante, une peau lisse et un pédoncule frais seront les garanties d'un superbe produit. Laissez de côté un produit fripé, gage d'une peau amère contenant un grand nombre de graines. Je la choisis pas très grosse et je la fais dégorger, avant de la frire. (couvrir légèrement les tranches de gros sel, patienter 30 minutes et rincer)

#### La sublimer

Au goût désagréable l'aubergine ne peut être consommée crue. Que réaliser ? Vous aurez le choix, entre aubergines farcies, aubergines gratinées, en beignets, sauces tomates, aubergines en bohémienne, ratatouille, le sublime caviar d'aubergines, associée à une mozzarella, sans oublier la moussaka et autres recettes.

# Recette : Aubergine et Caillé de Chèvre

En accompagnement, chaud ou froid....

# Les bonnes recettes d'Albert

# Pour 4 personnes:

- 4 aubergines d'un superbe violet noir
- 3 gousses d'ail
- Quelques feuilles de menthe
- 50 g de raisins secs
- 100 g de caillé de chèvre
- Huile d'olive

- Coupez 1 ou 2 aubergines en deux dans le sens de la longueur.
   Faites les dégorger.
- Coupez les 2 aubergines restantes en tranches de plus ou moins 1 cm d'épaisseur. Faites dégorger et réserver.
- Côté chair, faites griller 15 minutes dans un four chaud les moitiés d'aubergines que vous aspergez d'un filet d'huile d'olives.
- Prélevez délicatement un maximum de chair tendre.

- Mixez rapidement l'écrasé d'aubergines avec 2 gousses d'ail et de l'huile d'olive.
- Ajoutez le caillé de chèvre, les raisins secs hachés réhydratés et la menthe ciselée. Mélangez le tout.
- Rectifiez l'assaisonnement, sel et poivre.
- Faites revenir dans une poêle, avec une gousse d'ail et un peu d'huile d'olive, les tranches d'aubergines.
- Que vous rangez dans un plat. Etalez une bonne cuillère de votre préparation dessus et enfournez, (four à 180°, 5 minutes)
- A la sortie, ajoutez un filet d'huile d'olive et des copeaux de parmesan.



Servir tiède ou froid, accompagné de quelques feuilles de roquette et/ou d'un bon coulis de tomates fait maison.

Une préparation qui peut mettre en éveil vos papilles, simplement toastée sur du pain grillé.

Une mauvaise réputation, un surnom longtemps donné « Pomme des fous » il n'existe pas de contre indication à consommer l'aubergine si ce n'est la modération.

Chers(es) amis(es), merci d'être à nos côtés et de nous aider à préserver le patrimoine salonais. Cette année, nous comptons encore sur vous pour nous aider dans cette démarche. N'hésitez pas à nous envoyer des articles pour alimenter notre journal « Pas à Pas ».

Merci à tous

# SALON, PORT DE MER

# Magali Vialaron-Allègre

En mai 1918, deux Salonais Pierre Reynaud, industriel et Avit Gautier, agent-voyer principal en retraite (c'est à dire ingénieur des services de l'Equipement) publiaient un petit opuscule : *Salon, port de mer* (Salon, Imp. Moutin, 1918) dans lequel ils proposaient la création d'un port de mer à Salon (qui n'était pas encore Salon-de-Provence), proposition qui après tout n'était pas aussi saugrenue que ce qu'elle pouvait paraître au premier abord.

<u>Un constat : L'étang de Berre véritable prolongement des ports de Marseille</u>

La Compagnie des Transports Maritimes et la Chambre de commerce de Marseille constatent, à l'époque, qu'il est temps désormais de désencombrer les ports de transit pour créer des ports industriels. Et quelle meilleure situation que l'Etang de Berre! Cette vaste nappe d'eau de 15 000 ha, restée presque vierge de toute utilisation jusqu'en 1900 (date à laquelle a été créé le canal

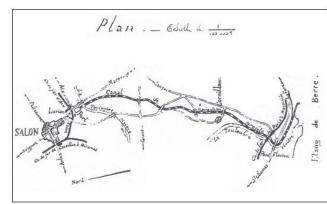
de Marseille au Rhône), doit devenir le port industriel de Marseille, son port d'entrepôt et son port de transit. Les avantages sont importants : les industries établies sur les bords de l'étang de Berre recevront à leurs appontements les matières premières arrivant d'outre-mer qui passeront, avec le minimum de manutention et de frais de la cale, des navires aux magasins de l'usine. De plus, la Durance source presque inépuisable d'énergie électrique n'est qu'à une trentaine de kilomètres. Force motrice à bas prix, transports réduits au minimum, tels sont donc les premiers avantages que vont offrir les rives de l'étang de Berre aux industries.

# Une possibilité : Salon, port de mer

Forts de ce constat, nos deux Salonais, persuadés de la future prospérité commerciale et industrielle qui va graviter autour de l'étang de Berre, veulent en faire profiter Salon. Comment cela ? Tout simplement en creusant un canal (avec écluses) sur les

14 km qui séparent les fonds marécageux de Lurian (faubourg de Salon) de l'étang de Berre.

Le port de Salon serait établi au faubourg de Lurian, dans les bas fonds en bordure et au couchant de la route de Marseille, entre la voie ferrée au Nord et la Touloubre au Sud avec une superficie d'un ha et 400 m de longueur de quais afin de permettre le virage des bateaux. Le chemin de fer de Salon à Aix serait contigu au port. La station de Lurian deviendrait ainsi une gare importante : Salon-Maritime. On pense que des bateaux de type légal et courant des grands canaux, de 300 tonnes, pourraient venir dans le port de Salon. Mais, la plupart du temps, les marchandises seraient prises aux quais de Marseille, ou dans l'étang de Berre pour être transportées sur des péniches jusqu'à Salon.



Le coût de création du port et du canal était évalué à

3 000 000 de frs. Son financement serait porté par l'Etat, le Département, la ville de Salon, la Chambre de Commerce de Marseille ainsi que par les commerçants et industriels salonais pour qui le transport maritime serait moins onéreux que le transport ferroviaire, étant précisé que le commerce salonais (huiles, savons, cafés...) avait été confié au chemin de fer de Salon à Marseille et vice-versa (160 000 tonnes de marchandises en 1912 et 172 000 en 1913).

Le projet a été présenté aux groupes commerciaux et industriels de Salon, à son Conseil Municipal, au Conseil Général des Bouches-du-Rhône et à la Chambre de Commerce de Marseille. On ignore quelles raisons ont été invoquées pour son refus. Ce que l'on peut constater c'est la clairvoyance avec laquelle a été évoquée, à l'époque, la future prospérité des rives de l'étang de Berre. Si le projet avait été approuvé, nul doute que le sort de la ville de Salon aurait été autre...

# RICHEBOIS, HISTOIRES D'UN AUTRE CHÂTEAU A SALON La Révolution de Richebois

# **Myriam Mayol**

Suite .....

Nous avons laissé le domaine au moment de la disparition du fameux Bailli.

C'est son frère, Joseph-Jean-Baptiste qui possède les titres et les terres de la famille à cette époque très troublée. Si je n'ai pas trouvé la date de sa naissance, en revanche je peux vous faire la liste de ses titres :

- **a**a
  - loseph Jean Baptiste de SUFFREN (1651 1737)

- Marquis de Saint-Cannat, seigneur de Saint-Tropez la Molle, seigneur de Richebois.
- Seigneur engagiste de Mortain (pour faculté perpétuelle), Belle-Isle, Trébaudée, Quermawan en Bretagne.
- Mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de la ville de Saint-Tropez.

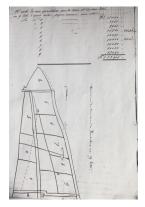
Si on rajoute à toutes ces terres les revenus qu'elles lui rapportaient, on peut dire que sa fortune était considérable.

En 1746, il leva un régiment à pied pour suppléer la défection des troupes espagnoles devant l'invasion austro-sarde. Il assista au combat de l'Esterel sous le commandement de Mirepoix et en janvier 1747 fut blessé au siège de Mahon. Il fut premier consul à Aix en 1779 et 1780. Il fit ses preuves de Cour le 22 janvier 1775 et ses preuves aux États de Provence en 1788.

Mais je n'ai pas trouvé la date de son décès.

(Sources: « Généalogie de la maison De Suffren » par le Baron du Roure 1906).

La famille émigre en Italie. En 1794 le domaine est mis au pouvoir de la Nation : L'estimation des biens date du premier messidor an second de la République (an 1794).



Ce document est très intéressant pour sa description du domaine et surtout ses droits de passage, droits à l'eau des fontaines ... Le domaine est divisé en 9 lots que se partagent les sieurs Blanc,

Mercier, Caze et Chabaud qui revendent rapidement la plupart des terres. On peut noter que le lot numéro 1 est le plus important, il comprend la grande bâtisse avec tous ses appartements ainsi que plusieurs terres attenantes. Curieusement le lot numéro 5 est formé par le vestibule du château, d'une pièce sous le grand escalier, de l'office et de l'arrière de l'office (?), plus de l'ancienne cuisine où se trouve le four. Ce lot comporte également des terres et des prés.

Le lot numéro 7 comprenant un logement au rez-de-chaussée de l'orangerie, la chapelle, la grande cuisine avec ses deux dépendances sont achetés par Joseph Richaumes.

J'ai été surprise par ces divisions bizarres et amusée par certaines phrases, ainsi l'obligation de construire des « murailles » à l'intérieur du château afin de séparer les lots et « toutes les portes seront formées au frais que celui que la porte s'ouvre de son côté et la porte en bois lui appartiendra » (cela nous rappelle que la langue provençale ne comporte qu'un seul pronom relatif : « que »).

Les autres lots sont constitués d'un petit moulin, une bastide comprenant 9 logements, des chemins,

des près, des écuries, des chevaux, des fossés, des fontaines, des coussous, des vergers, des vignes, des forêts, des jardins fruitiers, des paluns (marais), des bosquets, des terres labourables, des bergeries, un moulin à huile avec « ses engins » et ses appartements au dessus...

Un autre document intéressant date de 1814 :

Il s'agit d'une procuration pour la Marquise de Cordoue, demeurant à Aurons, par Monsieur le Marquis de Suffren.

En date du 5 novembre 1814, Monsieur Pierre-Marie Marquis de Suffren, Maréchal de Camp, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis donne pouvoir à Madame de Cordoue d'entendre et d'accepter les propositions que feront les adjudicataires de tous ses biens.

Les nobles expatriés rentrent chez eux. À noter que contrairement à l'acte précédent, le Marquis retrouve une partie de ses titres.

og viele hepvingt ste fru ty allemen.

Laksand de la generalien.

Laksand de la generalien.

Laksand de la generalien.

Laksand de la generalien.

Laksand de laksand de la generalien.

Laksand de laksand de la generalien.

Laksand de laksand de la generalien de la generalien.

Laksand de laksand de la generalien de la generalien.

Laksand de laksand de la generalien de la generalien.

Laksand de laksand de la generalien de la generalien.

Laksand de laksand de laksand de la generalien de la generalien.

Laksand de laksand de la generalien de la generalien de la generalien.

Laksand de laksand de la generalien de la generalien de la generalien.

Laksand de la laksand de la generalien de l

Dans quel état se trouve le château à cette époque ? On peut l'imaginer fort dégradé, transformé en appartement de ménagers, tous les objets et meubles précieux détruits ou volés...

#### **UNE LENTE RENAISSANCE:**

Les propriétaires vont se succéder :

Par deux actes reçus par Maître Pioch, notaire à Marseille, à la seule date du 7 novembre 1809, Monsieur Jean-Joseph Augier avait acquis la totalité du domaine.

Monsieur Surian a racheté le 23 septembre 1811, l'acte de quittance sera signé le 7 février 1816. Par cet acte Monsieur le Marquis de Suffren renonce définitivement à Richebois. C'est Geneviève, Claudine Lebault, Marquise de Cordoue qui ratifie cet acte en faveur de Jean, Baptiste, Joachim Surian.

Il vend à Monsieur Raymond Gaspard Monier, négociant à Orange, le 8 octobre 1819 (notaire Maître Dauphin à Salon). Monsieur Joseph Faure achète à Monsieur Monier le 13 juin 1829 (notaire Maître Mottet à Aix).

Monsieur Bonsergent achète en plusieurs fois à divers propriétaires entre autre à Monsieur Faure le 19 juin 1834 (notaire Maître Brun à Marseille).

Les frères Elzéar et François Deydier ont acquis le domaine de Monsieur Bonsergent le 3 juin 1850 (notaire Maître Piolle à Salon) et l'ont vendu les 8 et 17 août 1850 à Monsieur Richard, Antoine, Victor Roman (notaire Maître Tournaire à Marseille).

Les 6 et 11 juin 1856 Monsieur Roman vend le corps principal des bâtiments avec environ 47 hectares et demi de terre pour la somme de 57 000 francs à Monsieur Charles, André Jaubert. Celui-ci décède le 20 janvier 1887, sa fille, Julie, Laurence Jaubert veuve de Hippolyte, Alphonse, Gustave Heirieis en devient la propriétaire. Elle vend le 6 novembre 1890 à Madame Laurens née Bertrand, pour la somme de 70 000 francs.

Le 20 juillet 1894, le domaine d'environ 45 hectares d'après le cadastre et de 50 hectares d'après les titres , comprenant les bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardins, prairies et terres de toute nature, est vendu aux époux Gounelles.

J'en ai fini avec cette période d'environ un siècle où le domaine a subi les aléas de l'histoire, la fin de l'ancien Régime. Nous nous retrouverons pour vivre le XX<sup>ème</sup> siècle, la Belle Époque des savonniers ... les guerres, le courage des femmes qui l'ont protégé.

(Sources : les actes de ventes prêtés par Madame Arlette Jaume)

# LA MAISON VICTOR LAMBERT

# d'après les informations du Service des Archives Municipales de Salon Yves Deroubaix

Et le déconfinement advint au mois de mai nous autorisant à sortir quasiment où nous voulions...



Notre ami Marc, grand découvreur d'éléments insolites de notre cité, toujours la tête en l'air, au sens propre, nous interpella. En se promenant, il venait de remarquer qu'à l'occasion de travaux de restauration d'une façade sur le cours Gimon, une plaque avait disparu au premier étage d'un immeuble au dessus du magasin Nocibé. La façade

avait été refaite mais la plaque n'avait pas été replacée. Seul figuraient les quatre points d'ancrage sur le mur.

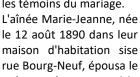
Sur cette plaque figurait une inscription :

# Maison Victor Lambert.

Mais qui était Victor Lambert ? Nous l'avons appris grâce aux patientes recherches de Magali Giroud, responsable des archives municipales que nous avons sollicitée.

Victor Gustave Lambert était en 1898 confiseur de son état au 44 cours Gimon. D'après son acte de mariage il est né à Marseille le 1<sup>er</sup> octobre 1865.

Le 23 octobre 1888, il épouse une Salonaise du nom de Rose Marguerite Gavaudan (Salon 1871-1962) avec laquelle il eut deux enfants. Il est à noter que notre félibre salonais Antoine Blaise Crousillat figurait parmi les témoins du mariage. L'aînée Marie-Jeanne, née





prénommé Jean-Pascal le 24 janvier 1911. Elle est décédée à Salon le 24 septembre 1918.

Son frère Claude Eugène Lambert est né à Salon le 27 juillet 1892 et s'est marié à Paris dans le XVIIIème arrondissement avec Madeleine Devoir. Pas de lieu ni de date de décès mentionnés. Il semblerait que la confiserie ait laissé place par la suite à une pâtisserie. De nos jours il s'agit de l'institut de beauté Nocibé.

Rappel: Nous ouvrons les adhésions 2021 à partir du mois de septembre; vous pouvez également renouveler votre adhésion à cette date si vous le souhaitez. Nous avons besoin de vous tous et comptons sur votre soutien. Merci à vous.

# **JEAN-YVES NOUS A QUITTÉ**

Voici quelques années nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre association Jean-Yves DAVID et son épouse Christiane, tous deux kinésithérapeutes retraités installés de longue date dans notre ville.

Durant de nombreuses années Jean-Yves a été mon kiné méziériste. Il m'a prodigué des soins attentifs et efficaces. Il m'a beau-



coup aidé et m'a permis de me maintenir en forme. Nous avons très vite sympathisé et il nous est arrivé à plusieurs reprises de nous retrouver le dimanche matin à vélo dans les Alpilles, tous les deux mais aussi parfois avec Olivier notre ami disparu en ce début d'année.

A la retraite, il avait passé son permis moto mais pour la ville, il préférait la marche surtout pour accompagner ses petits enfants. En ville, on le rencontrait aussi souvent sur son vélo se dirigeant vers l'hôpital dans lequel il s'était beaucoup investi en qualité de bénévole dans le service de soins palliatifs.

Jean-Yves, touché par une méchante maladie, vient de nous quitter en cette fin de mois d'août. Il allait avoir 75 ans. C'est le troisième ami cyclo que je perds en 14 mois.

A son épouse et à ses enfants j'adresse, au nom de notre association, nos plus sincères condoléances.

Adieu l'ami.

**Yves Deroubaix**